



Communiqué de presse
Lundi 02 février 2015

Annonce de la feuille de route 2015 pour la transition écologique : la Fondation Nicolas Hulot alerte Matignon

En novembre, la Fondation Nicolas Hulot saluait les engagements pris par le Président de la République et le Premier Ministre lors de la Conférence Environnementale en précisant attendre leur concrétisation dans la feuille de route qui sera annoncée mercredi 04 février.

Des avancées

La Fondation Nicolas Hulot se félicite que certaines avancées aient déjà été actées par le gouvernement : relance d'un comité pour l'économie verte, attribution du label grande cause nationale au climat en 2015 et la mobilisation des médias publics sur ce thème ou financement des projets de Transports Collectifs en Sites Propres...

De grandes inquiétudes

La Fondation Nicolas Hulot alertait jeudi dans un courrier adressé au Premier Ministre des revirements qui semblent s'opérer sur les cinq annonces majeures de la conférence environnementale 2014.

1. La fin des subventions aux énergies fossiles et en particulier sur le charbon à l'export que le Président de la République s'est engagé à appliquer en France et à porter aux niveaux européen et international. Si la mesure devait concerner les seules centrales sous-critiques, qui ne sont plus construites aujourd'hui, cela serait de bien mauvais augure avant la COP 21.
2. L'ouverture d'un chantier de 6 mois pour réformer la démocratie participative autour des grands projets. La loi pour la croissance et l'activité (article 28), puis les modalités d'organisation de ce chantier permettent de douter de la portée de cet engagement. Sur la forme, une

courte parenthèse dans le processus de modernisation du droit de l'environnement ne correspondrait pas à l'engagement initial. Sur le fond, pour que ce chantier soit à la hauteur des enjeux, nous souhaiterions, d'une part, que soient redéfinis le fondement, les institutions et les outils pour la participation du public et, d'autre part, que la participation soit assurée dès l'amont des projets sensibles sur la base d'une étude sérieuse et indépendante de toutes les alternatives.

3. L'expérimentation possible de l'écotaxe dans des régions volontaires. Cette mesure et ses modalités de mise en œuvre ne semblent pas faire partie de la feuille de route.
4. L'étude des modalités d'une extension de la prime à la conversion des diesels anciens vers des véhicules plus performants. Pour la Fondation Nicolas Hulot, cette prime devrait concerner seulement l'acquisition de véhicules électriques ou hybrides, et, sous conditions de ressources fortes, être étendue à l'achat de véhicules neufs ou d'occasions récents.
5. Sur la fin des pesticides néonicotinoïdes, le Président de la République a annoncé que la France « ira plus loin et portera elle-même » le dossier au plan communautaire. Stéphane Le Foll n'a pas fait montre de cette ambition lors des annonces sur le plan Ecophyto 2.

Des points d'interrogations

La généralisation de l'indemnité kilométrique vélo, consensuelle lors de la CE 2014 et dont l'expérimentation s'est révélée positive sera-t-elle au menu ? Quid du lancement d'une campagne d'information sur les pesticides et leurs impacts annoncée par Ségolène Royal en clôture de la table ronde santé environnement ou d'une mesure de soutien aux cantines sans pesticides ?

Pour la Fondation Nicolas Hulot, une feuille de route ambitieuse en cette année si importante pour le climat rassemblerait la société civile sous le signe d'une exemplarité française. Le renoncement total ou partiel aux 5 grandes annonces qui ont fait la réussite de la dernière Conférence Environnementale serait incompréhensible.